

Athénée Royal Rixensart – Wavre.

Implantation de Rixensart - rue Albert Croy 3 1330 Rixensart

www.arrix.be



A l'attention des parents de jeunes qui présenteraient des troubles de l'apprentissage.

Chers Parents,

Votre enfant est inscrit dans notre établissement, l'**Athénée Royal de Rixensart-Wavre** (implantation de Rixensart). Nous lui souhaitons de réussir des études fructueuses.

Votre enfant fait, peut-être, partie de ces jeunes qui souffrent de **troubles de l'apprentissage** tels que la dyslexie, la dyscalculie, la dyspraxie, ... C'est une réalité pour beaucoup de jeunes, pas une honte.

Osons en parler !

Sachez qu'il existe des solutions concrètes pour leur venir en aide.

Un décret publié en juin 2013, permet **d'organiser des « aménagements raisonnables »** pour faciliter le parcours scolaire de ces jeunes.

Pour permettre la réussite de ces enfants, il est indispensable de créer des synergies entre les différents intervenants : l'adolescent, ses parents, le CPMS, les thérapeutes qui s'occupent de lui et les enseignants. Plus tôt nous pourrons lui apporter une aide efficace, meilleurs seront ses résultats. Il est préférable de ne pas attendre le second trimestre avant de signaler un trouble de l'apprentissage ...

Comment faire ?

- 1) Introduire un dossier de signalement, par courrier postal,** à l'attention de l'établissement auprès de Monsieur le Proviseur - STAS R. - 3 rue Albert Croy 1330 Rixensart.

Que doit contenir ce dossier ? A) une lettre reprenant les coordonnées de l'enfant concerné (nom et prénom, classe, âge) B) un diagnostic clair posé par un spécialiste (pédopsychiatre, psychologue, médecin spécialisé dans les troubles de l'apprentissage ...) ce diagnostic doit – être le plus récent possible.

- 2) L'élève majeur ou les parents de l'élève mineur exprimeront impérativement et clairement les besoins de l'élève auprès du CPMS** (02/653 66 26 – 010/ 41 50 05) de l'établissement soit en introduisant une copie du dossier auprès du CPMS, soit en sollicitant un entretien avec les membres du CPMS.

Vous trouverez des détails complémentaires dans la brochure dont vous avez l'adresse internet reprise ci-avant.

Nous sommes bien conscients que certains jeunes n'aiment pas parler de leurs difficultés, mais nous pensons que c'est une réalité qu'ils doivent oser aborder, ils devront souvent travailler plus que les autres, mais il est plus facile de venir en aide à un élève dont on connaît la difficulté plutôt que de le prendre pour un paresseux ou un clown parce qu'il essaye de cacher son trouble. Certains portent des lunettes et d'autres ont des troubles de l'apprentissage.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour que nous puissions établir une collaboration fructueuse.

L'équipe éducative de votre enfant.